

M. H. Pivin
Bourgmestre/
Travaux Publics - Urbanisme
Commune de Koekelberg
Place H. Vanhuffel, 6
1081 Bruxelles

V/Réf : TP/GV/sb0708.07
N/Réf. : GM/KKB2.95/s.413
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Bourgmestre,

Objet : KOEKELBERG. Avenue du Panthéon, 61. Transformation de l'étage sous toiture.
Dossier traité par S. Barbieux

En réponse à votre lettre du 8 mai 2007, réceptionnée le 15 mai, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 23 mai, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les recommandations suivantes.

La demande porte sur la transformation de la partie haute de la façade arrière, ainsi que du versant de toiture arrière de la maison sous rubrique, située dans la zone de protection de la maison classée avenue du Panthéon, 59. La maison en question présente elle aussi un intérêt patrimonial, en particulier sa façade à rue (intérieur pas documenté).

La Commission ne s'oppose pas une augmentation de l'espace habitable au niveau des combles. Dans ce cadre, elle peut souscrire au léger surhaussement de la façade arrière qui est proposé, ainsi qu'à la création d'une nouvelle baie dans la partie haute de cette façade.

Par contre, la CRMS demande de respecter, au moins pour ce qui concerne sa partie haute, la typologie de la toiture arrière existante. Elle déconseille donc la modification complète du versant arrière en deux volumes superposés. Elle demande de se limiter à un seul volume, situé dans la partie basse (sorte de grand chien assis), mais de conserver la partie haute de ce versant dans sa configuration actuelle. Enfin, la Commission attire l'attention sur l'importance d'une bonne ventilation de la toiture et de sa charpente. Le maintien d'un volume non utilisé et bien ventilé en toiture joue, en outre, un rôle important dans le bon comportement de ce type de construction traditionnelle et dans l'hygiène du bâti.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

c.c. AATL – DMS (H. Lelièvre) et DU (I. Van Den Cruyce)